

Saint-Maur-des-Fossés, le 10 juin 2020

Le chef d'établissement,

à

l'attention des parents d'élèves de CM2
demandant une inscription en 6^e pour l'année
scolaire 2020-2021

Objet : inscription en classe de 6^e

Madame, Monsieur,

**Collège François
RABELAIS**

**Le chef
d'établissement**

Votre enfant a été admis en 6^{ème} et nous l'en félicitons. Nous lui souhaitons la bienvenue et vous assurons de notre entier dévouement pour l'aider à mener à bien ses études et préparer ainsi son avenir.

Les inscriptions au collège auront lieu :

DU JEUDI 11 JUIN AU VENDREDI 26 JUIN 2020

Vous trouverez, annexé au présent courrier, un document à compléter et à retourner à l'établissement :

- DE PREFERENCE par courrier papier à déposer dans la boîte à lettres du collège ou à retourner par voie postale.
- OU par courrier électronique à l'adresse du collège : ce.0941220r@ac-creteil.fr

Au regard de la situation sanitaire présente, toutes les inscriptions se feront à distance.

Il conviendra, dans tous les cas, de joindre les éléments suivants à votre dossier :

- Avis d'affectation ;
- Photocopie du livret de famille ;
- En cas de séparation ou de divorce des parents : remettre tout document concernant la garde de l'enfant ;
- Justificatif de domicile : facture téléphonique (fixe) ou d'énergie, ou copie de bail ;
- RIB (IBAN).

Concernant le dossier à remplir :

- Il est absolument essentiel de renseigner les adresses électroniques des représentants légaux sur les dossiers d'inscription : la communication avec l'établissement se fera par ce média ou par une application dédiée, PRONOTE, dont le fonctionnement vous sera expliqué à la rentrée.
- Il est vivement recommandé d'autoriser la réception de SMS : cela permet à l'établissement de vous aviser des situations les plus urgentes ou de dernière minute.

Téléphone
01 48 83 32 89
Télécopie
01 48 83 66 08
Mél.
Ce.0941220R
@ac-creteil.fr
Site
www.college-rabelais.fr

10, rue du pont de Créteil
94100 St Maur des Fossés

- La demi-pension est ouverte 4 jours par semaine (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi). Les forfaits disponibles sont 2 jours, 3 jours et 4 jours. Vous pouvez donc cocher de 2 à 4 cases si vous souhaitez que votre enfant mange à la demi-pension. Une nouvelle enquête sera conduite à la rentrée : elle permettra de revoir vos choix si vous le souhaitez.

Le dossier d'inscription ne sera pris en considération que s'il est complet

Si votre enfant a besoin d'un PAI (projet d'Accueil Individualisé) dans le cadre de difficultés de santé, vous êtes invités à prendre attache auprès de Madame GROISIL, infirmière scolaire de l'établissement.

Une aide à la demi-pension est proposée par le département du Val-de-Marne. Les documents seront distribués à la rentrée. Vous trouverez néanmoins une information relative aux modalités d'attribution dans la documentation du département du Val-de-Marne, accessible avec ce courrier.

Comme précisé dans celle-ci, chaque collégien peut être doté en début d'année scolaire d'ordinateur portable, sous la forme de prêt pour toute sa scolarité au collège. Pour être équipé dès le début de l'année, nous vous invitons à effectuer dès à présent votre demande sur le site dédié : ordival.valdemarne.fr

Les demandes de bourses des collèges se feront à la rentrée scolaire.

Les dates de rentrée seront indiquées sur le site du collège : www.college-rabelais.fr, **début juillet**. Il en sera de même pour **la liste des fournitures scolaires**.

Vous pouvez consulter ce site dès à présent avec votre enfant : un diaporama de présentation de l'établissement, à son attention, est disponible.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.


Frédéric TISSIER

